

Des acquis à préserver et des défis à relever pour les universités québécoises.

Avis du Conseil supérieur de l'éducation
présenté au colloque de la FQPPU « À qui appartient l'université ? »
ACFAS, le 8 mai 2008

Bernard Robaire
Président de la Commission de l'enseignement
et de la recherche universitaires
Conseil supérieur de l'éducation

Mélanie Julien
Coordonnatrice par intérim de la Commission de
l'enseignement et de la recherche universitaires
Conseil supérieur de l'éducation

MISE EN CONTEXTE

Avis du Conseil supérieur de l'éducation, préparé par la Commission de l'enseignement et de la recherche universitaires (CERU), dont l'objectif consiste à :

- **Faire le point sur l'institution universitaire, son rôle dans la société, sa mission et ses mécanismes de régulation**
- **Esquisser les grandes lignes d'une vision du développement des universités québécoises**

MISE EN CONTEXTE

Travaux réalisés :

- Consultation des experts et des représentants d'organismes clés
- Analyse seconde des mémoires déposés à la Commission parlementaire de 2004
- Repérage d'indicateurs

- **LA MISSION UNIVERSITAIRE**
- **LA SCOLARISATION**
- **LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE**
- **LE FINANCEMENT**
- **LA GOUVERNANCE DES UNIVERSITÉS**

LA MISSION UNIVERSITAIRE

Des acquis :

- La diversité des établissements
- La mission commune qui les rassemble
- Les valeurs qui sous-tendent la mission

LA MISSION UNIVERSITAIRE

La mission commune qui les rassemble

- **scolarisation de la population, qualification supérieure initiale, perfectionnement, formation de la relève scientifique, relève des professeurs d'université, formation des maîtres**
- **production, conservation et transmission des savoirs**
- **exercice d'une fonction critique dans la société**
- **réalisation de rôles connexes, dont le développement de la communauté locale, régionale, nationale ou internationale**

(CSE, 1995, p. 30-39)

LA MISSION UNIVERSITAIRE

Les valeurs qui sous-tendent la mission :

- **l'autonomie universitaire,**
- **la liberté académique,**
- **l'éthique et la probité scientifique.**

LA MISSION UNIVERSITAIRE

Des défis :

- **Préserver l'intégrité de la mission**
- **Maintenir un équilibre entre la formation et la recherche**
- **Maintenir l'ouverture des universités à l'égard des besoins et des demandes de la collectivité**

Recommandation du Conseil:

➤ Réaffirmation de la mission universitaire

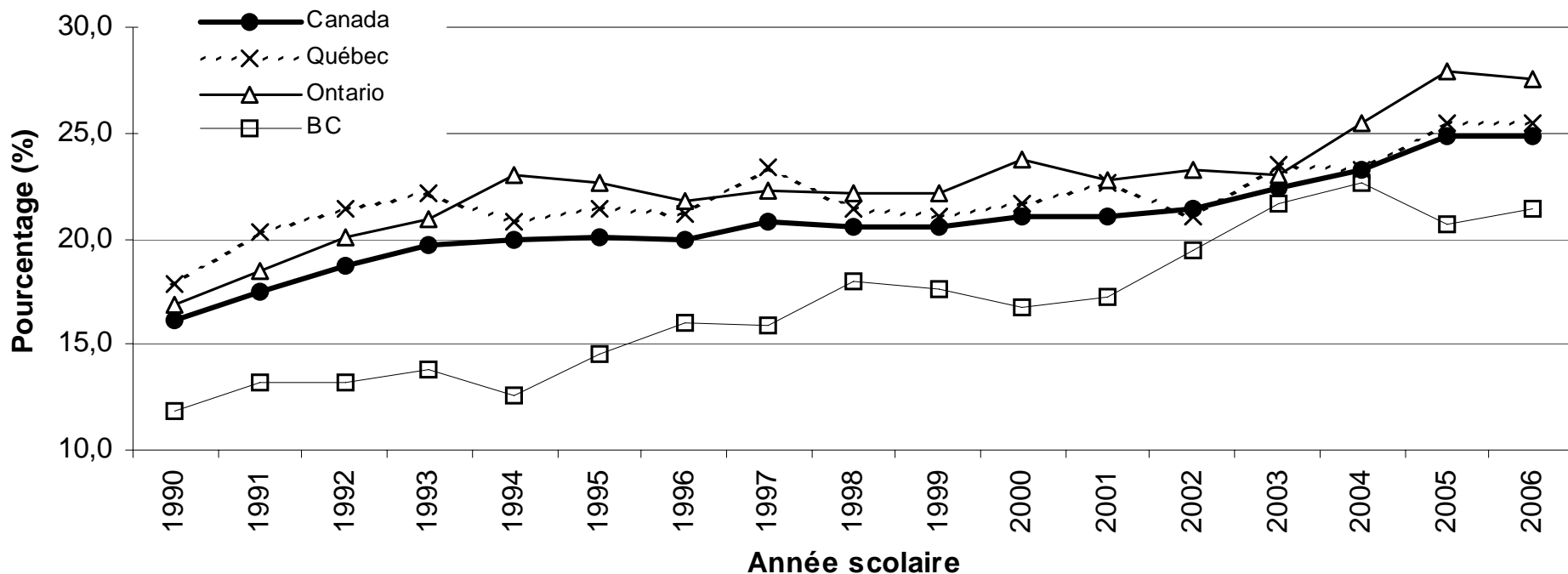
Le Conseil recommande à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport :

de reconduire la mission proposée par le Conseil en 1995, étant entendu que cette mission s'exerce dans un contexte où l'université contribue à l'innovation technologique et sociale et où elle participe à la société du savoir et à l'internationalisation de la formation et de la recherche

- LA MISSION UNIVERSITAIRE
- LA SCOLARISATION
- LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE
- LE FINANCEMENT
- LA GOUVERNANCE DES UNIVERSITÉS

LA SCOLARISATION

Taux de participation aux études universitaires
Québec, Ontario, Colombie-Britannique et Canada, de 1990 à 2006



Source : Enquête sur la population active (EPA), Statistique Canada, 2006.



Objectifs de scolarisation pour 2010 proposés par le Conseil en 2000 et taux observés en 2005

Cycle	Taux d'accès		Taux d'obtention du diplôme	
	Objectif pour 2010	Taux observé en 2005-2006	Objectif pour 2010	Taux observé en 2005
Bacc	40,0 % avant 30 ans	38,8 %	30,0 % avant 30 ans	26,6 %
Maîtrise	10,0 % tous âges	11,8 %	7,0 % tous âges	9,2 %
Doctorat	2,3 % tous âges	3,1 %	1,5 % tous âges	1,2 %

Sources : CSE, 2000 et MELS, DRIS, octobre 2006.

Recommandation du Conseil:

➤ Objectifs de scolarisation sur un horizon de 10 ans

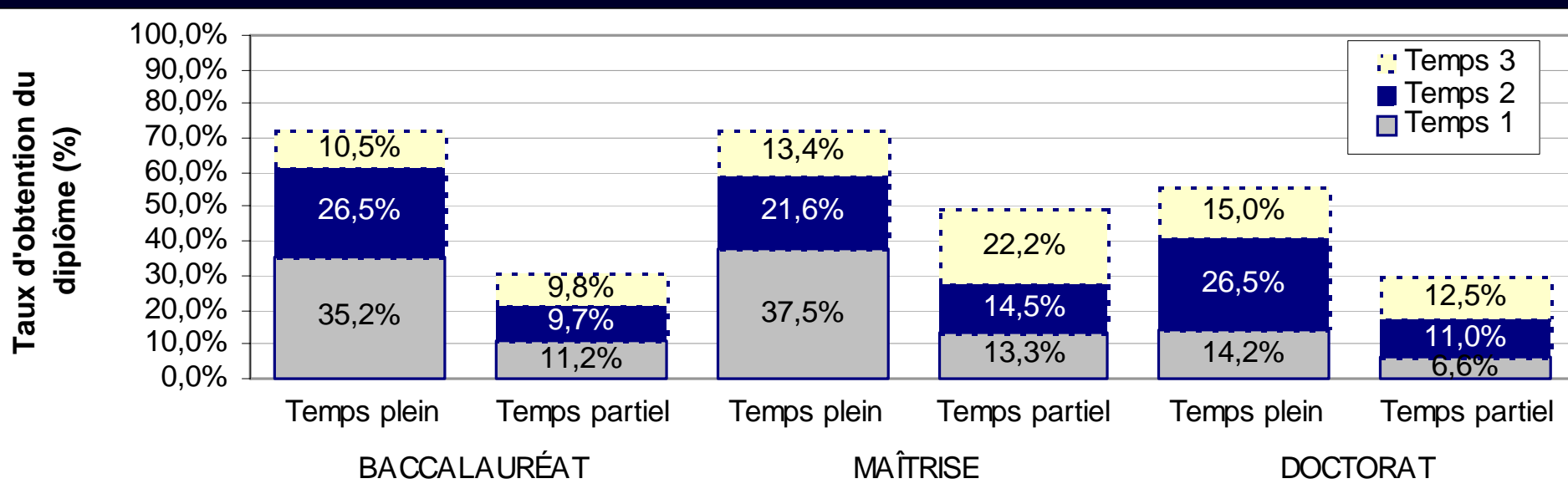
Le Conseil recommande à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi qu'aux universités

de viser, d'ici 2017, l'atteinte des objectifs de scolarisation suivants au sein de la population québécoise.

Cycle	Taux d'accès	Taux de réussite	Taux d'obtention d'un diplôme
Bacc ¹	50 %	75 %	37,5 %
Maîtrise	15 %	75 %	11,3 %
Doctorat	4 %	56 %	2,2 %

1. Au baccalauréat, les taux d'accès et d'obtention d'un diplôme visent la population âgée de moins de 30 ans.

Réussite au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat moyenne des cohortes de l'automne 1992 à l'automne 1998



	Bacc	Maîtrise	Doctorat
Temps 1	Après 3 ans	Après 2 ans	Après 4 ans
Temps 2	Après 4 ans	Après 3 ans	Après 6 ans
Temps 3	Après 6 ans	Après 6 ans	Après 9 ans

Source : MELS, DRSI, décembre 2006.

Recommandations du Conseil:

➤ Mesures favorisant l'accessibilité et la persévérance

Le Conseil recommande à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi qu'aux collèges et aux universités

- de poursuivre la réalisation d'études et de recherches visant à faire le point sur :
 - l'équilibre entre les garçons et les filles
 - les moyens pour soutenir les aspirations de tous les jeunes
 - les plus faibles taux de réussite dans certains domaines
- à la lumière de ces études et recherches, de mettre en place les mesures nécessaires ou, le cas échéant, de consolider les mesures existantes.

Recommandations du Conseil:

➤ Mesures favorisant l'accessibilité et la persévérance

Le Conseil recommande à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

de s'assurer que le soutien financier aux études permette aux étudiants qui le souhaitent de se consacrer à temps plein à leurs études

Le Conseil recommande aux universités

de consolider le soutien et l'encadrement des étudiants à temps partiel pour favoriser leur persévérance.

Durée des études à la maîtrise

██████████ Financement pour 45 unités (1 an et de demi)

██████████ Programme de 45 à 60 crédits (1 an et demi à 2 ans)

██████████ Durée des études: 50 % - 2 ans
30 % - entre 2-3 ans
20 % - plus de 3 ans

Durée des études au doctorat

██████████ Financement pour 90 unités (3 ans)

██████████ Programme généralement de 90 crédits (3 ans)

██████████ Durée des études: 25 % - 4 ans
50 % - entre 4-6 ans
25 % - entre 6-9 ans

Recommandations du Conseil:

- Mesures visant à diminuer la durée des études et le nombre d'abandons à la maîtrise et au doctorat

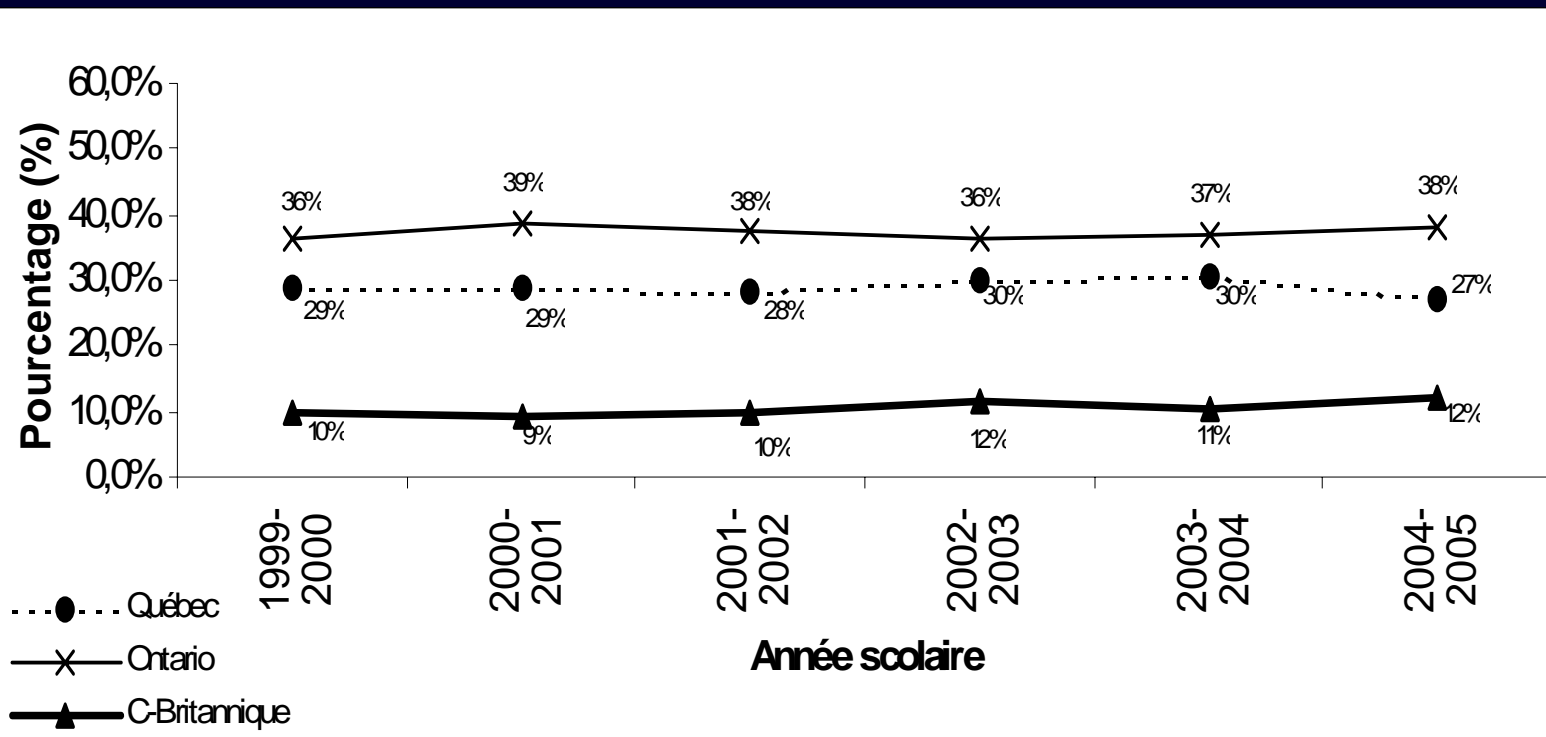
Le Conseil recommande aux universités :

- de poursuivre l'analyse des objectifs et des exigences des programmes et de les revoir s'il y a lieu;
- de mettre en place les mesures requises ou de consolider les mesures existantes
 - ✓ pour que la durée réelle des études de maîtrise et de doctorat soit conforme à la durée des programmes;
 - ✓ pour mieux soutenir les étudiants

- LA MISSION UNIVERSITAIRE
- LA SCOLARISATION
- LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE
- LE FINANCEMENT
- LA GOUVERNANCE DES UNIVERSITÉS

LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE

Part du financement du gouvernement fédéral pour les fonds de recherche accordé au Québec, à l'Ontario et à la Colombie-Britannique, de 1999-2000 à 2004-2005



% de la population canadienne 2006

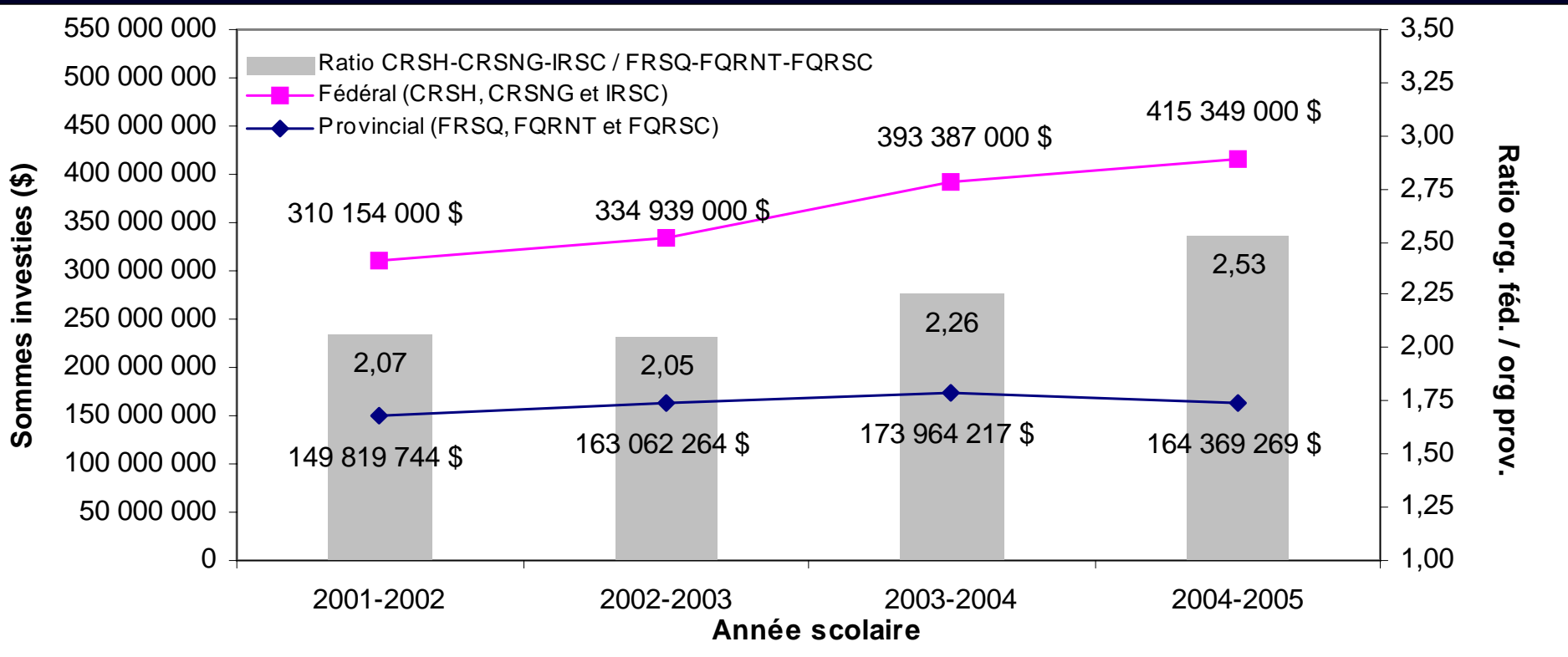
Ont.: 38,5 %

Qc.: 23,9 %

C-B: 13,0 %

Source : ACPAU, Statistiques financières des universités et des collèges.

Évolution des sommes octroyées pour le financement de la recherche par des organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux, Québec, de 2001-2002 à 2004-2005



Source : ACPAU, Statistiques financières des universités et des collèges.

Recommandations du Conseil :

- **Financement croissant et équilibré entre les domaines**

Le Conseil recommande au ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation de s'assurer:

- que les budgets des fonds de recherche québécois croissent au moins au même rythme que ceux des conseils de recherche fédéraux
- qu'une attention particulière soit portée à l'épanouissement de la recherche en sciences sociales et humaines
- que le contexte de développement de la recherche de groupe et de la recherche orientée ne porte pas ombrage à la recherche individuelle et à la recherche libre.

Recommandations du Conseil :

Le Conseil recommande à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et au ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation:

de promouvoir une concertation suivie et efficace entre les différents ministères et organismes qui participent au développement de la recherche.

Recommandations du Conseil :

➤ Équilibre entre la formation et la recherche

Le Conseil recommande aux universités :

de maintenir un équilibre entre la formation, la recherche et les services à la collectivité,

- dans les activités des professeurs,
- dans les mécanismes d'embauche et de promotion des professeurs

Recommandations du Conseil :

➤ Équilibre entre la formation et la recherche

Le Conseil recommande à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et au ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation :

de s'assurer que le développement de la recherche se fasse dans le respect de l'autonomie universitaire et de la liberté académique

Recommandations du Conseil :

➤ Balises pour les projets en partenariat

Le Conseil recommande aux universités :

- de s'assurer que les projets de recherche qu'elles réalisent en partenariat soient orientés par un certain nombre de balises:
 - ✓ respect des exigences des programmes d'études
 - ✓ soutien du projet pour une période de temps raisonnable;
 - ✓ respect des politiques de publication et de propriété intellectuelle
 - ✓ perception du paiement des frais indirects

- LA MISSION UNIVERSITAIRE
- LA SCOLARISATION
- LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE
- **LE FINANCEMENT**
- LA GOUVERNANCE DES UNIVERSITÉS

LE FINANCEMENT

	Fonds de fonctionnement général par EEETP	
	2003-2004	2004-2005
Terre-Neuve	15 157 \$	15 514 \$
Île du Prince Édouard	18 466 \$	18 801 \$
Nouvelle-Écosse	14 120 \$	15 043 \$
Nouveau-Brunswick	12 789 \$	13 703 \$
Québec	13 959 \$	14 272 \$
Ontario	13 787 \$	14 216 \$
Manitoba	14 023 \$	14 107 \$
Saskatchewan	14 496 \$	15 959 \$
Alberta	16 063 \$	16 427 \$
Colombie-Britannique	21 238 \$	22 884 \$
Canada	14 750 \$	15 287 \$
Écart entre le Québec et le Canada	-791 \$	-1 016 \$

Recommandations du Conseil :

➤ Révision du financement des universités

Le Conseil recommande à la ministre de l'Éducation,
du Loisir et du Sport :

- de s'assurer que les universités québécoises disposent d'un fonds de fonctionnement général par étudiant au moins égal à celui de la moyenne des universités canadiennes

Recommandations du Conseil :

➤ Révision du financement des universités

Le Conseil recommande à la ministre de l'Éducation,
du Loisir et du Sport :

de revoir la limite des unités reconnues aux étudiants de maîtrise et de doctorat dans les règles de financement des universités, pour qu'elle reflète davantage les exigences des programmes

Recommandations du Conseil :

➤ Révision du financement des universités

Le Conseil recommande à la ministre de l'Éducation,
du Loisir et du Sport :

- dans le calcul des subventions de fonctionnement :
 - ✓ de reconnaître le besoin de financement des espaces de recherche
 - ✓ d'inclure les stagiaires postdoctoraux

- LA MISSION UNIVERSITAIRE
- LA SCOLARISATION
- LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE
- LE FINANCEMENT
- LA GOUVERNANCE DES UNIVERSITÉS

LA GOUVERNANCE DES UNIVERSITÉS

Des acquis :

- Le rôle de pilotage de l'État
- La fonction intermédiaire entre l'État et les universités
- Les consultations publiques
- Le processus de reddition de comptes
- L'autonomie des établissements
- L'exercice de la collégialité

LA GOUVERNANCE DES UNIVERSITÉS

Des défis :

- La cohérence des politiques au regard de la mission
- Les balises au développement des universités
- Le témoignage de la réalisation de la mission universitaire
- L'évaluation à l'échelle systémique

Recommandations du Conseil :

- Améliorer le processus de reddition de comptes

Le Conseil recommande à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

- d'enrichir le processus de reddition de comptes des établissements devant l'Assemblée nationale, en vue d'y inclure des indicateurs qui témoignent de la réalisation de la mission universitaire
- à partir des informations recueillies, de procéder à un suivi du système universitaire québécois dans son ensemble

Recommandations du Conseil :

➤ Réviser les processus d'évaluation des programmes

Le Conseil recommande à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et à la CREPUQ:

- d'effectuer conjointement un examen du processus d'évaluation des projets des programmes et du processus d'évaluation des programmes existants en vue d'en identifier les faiblesses
- à la lumière de cet examen, d'améliorer les mécanismes existants ou, au besoin, d'en proposer de nouveaux

Recommandations du Conseil :

- Faire l'examen du développement des antennes universitaires

Le Conseil recommande à la ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport et à la CREPUQ :

d'étudier le développement des antennes universitaires dans l'ensemble du territoire du Québec

- **LA MISSION UNIVERSITAIRE**
- **LA SCOLARISATION**
- **LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE**
- **LE FINANCEMENT**
- **LA GOUVERNANCE DES UNIVERSITÉS**

Avis du Conseil téléchargeable sur www.cse.gouv.qc.ca :

Conseil supérieur de l'éducation (2008).

***Des acquis à préserver et des défis à relever
pour les universités québécoises.***

Québec: CSE.